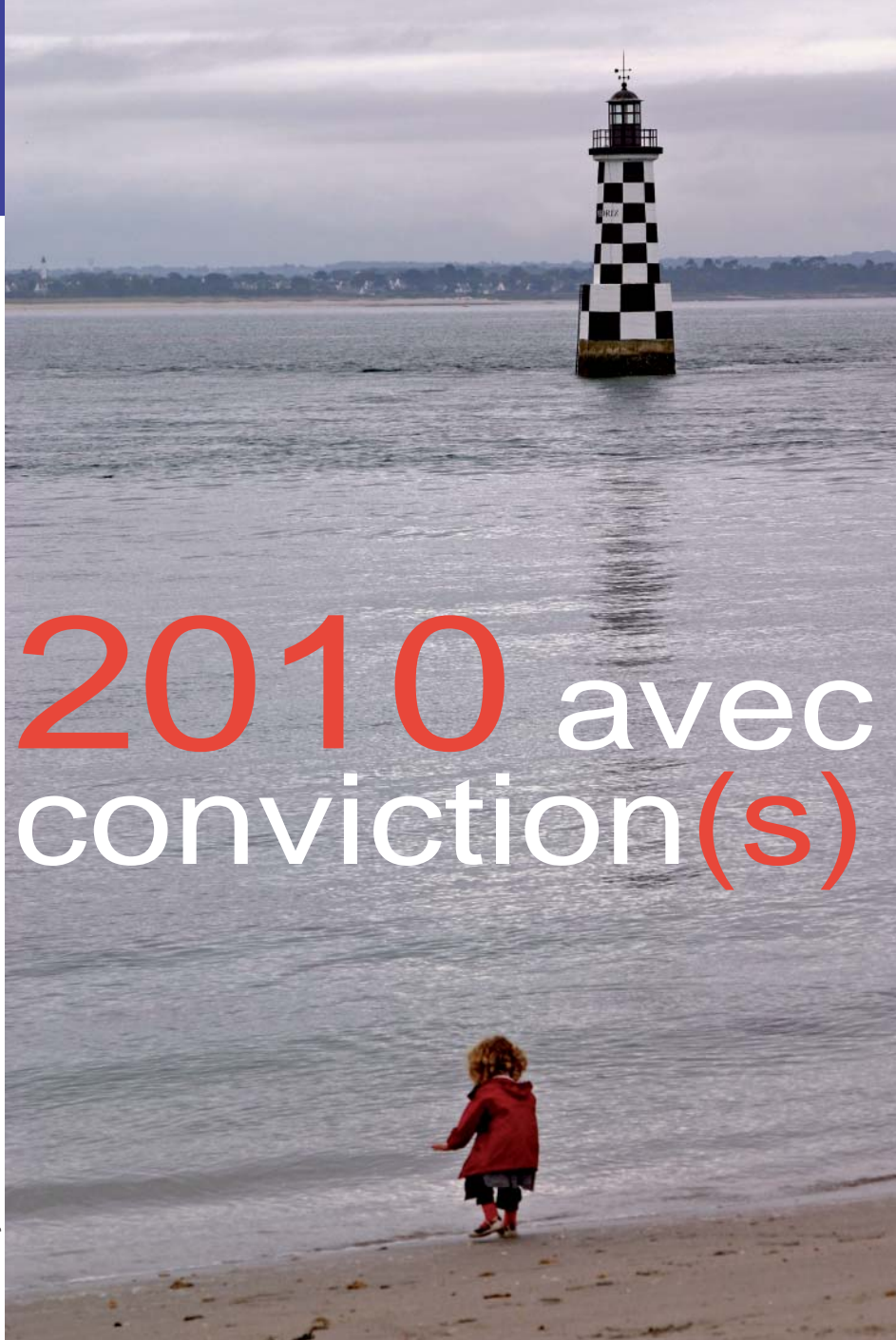


2010 avec conviction(s)

Photo: François TEFNIN



Des phénomènes en apparence distincts entretiennent parfois des similitudes plus étroites qu'il n'y paraît à première vue. Envisageons, par exemple, les inscriptions en première secondaire et la question de l'autorisation/interdiction du port du voile à l'école.

Déclenchées par une légitime intention d'accroître la mixité sociale à l'école, les premières tentatives décretales pour encadrer le processus d'inscription n'ont guère révélé, jusqu'à présent, leur efficacité en regard de l'objectif qu'elles s'étaient fixé. Elles obligent aujourd'hui à de nouveaux essais. Il s'agira de vérifier que le gain attendu ne soit pas réalisé au prix d'une perte de dialogue entre les familles et l'école et d'une dégradation du pourtant nécessaire travail d'orientation à l'aube de l'enseignement secondaire.

Les partisans de la liberté ou du refus du port du voile dans l'enceinte scolaire débattent, quant à eux, de la place à accorder à l'expression des convictions religieuses dans l'espace public. Cette question n'est pas sans interroger également des chrétiens quant à la visibilité qu'ils donnent à leurs convictions, y compris à l'intérieur de l'école catholique. À l'occasion de ces controverses, d'autres en profitent pour réaffirmer leur aspiration à un réseau unique, garant d'une neutralité si chère à leurs yeux.

Mais à bien y regarder, derrière les actuelles discussions autour des inscriptions et du voile se profile une question de fond: est-il encore admis aujourd'hui de promouvoir un projet éducatif spécifique, lui-même traduit en projet pédagogique, l'un et l'autre étant finalement déclinés dans les ac-

tions concrètes d'un projet d'établissement? Telle était bien la volonté du décret "Missions" qui avait fait consensus en 1997. Cette reconnaissance de la diversité des écoles et de leurs projets était encadrée par une obligation de poursuivre des objectifs communs traduits pédagogiquement en référentiels de compétences.

Aujourd'hui, certains voudraient non seulement standardiser l'école toujours davantage, mais également l'aseptiser de toute conviction, comme s'il était souhaitable de dissocier l'éducation et l'instruction, et comme si la mission d'enseignement pouvait éluder l'inscription dans l'histoire concrète d'une communauté de ses valeurs, de la culture ou de la recherche de sens.

Qui ne voit pas qu'il s'agit là d'une illusion? Les enseignants qui nous ont marqués dans la constitution de notre identité étaient mus par une passion, par un engagement, par une opinion à partir desquels, en prolongement ou en réaction, nous nous sommes fait notre propre "religion". Les événements de la vie – heureux ou douloureux – qui nous structurent sont ceux qui, par leur aspérité, sortent de l'ordinaire et par là, nous font "sortir" de nous-mêmes. La société tout entière est traversée de courants multiples. Leur diversité est une richesse et la condition d'un débat démocratique dont les partis politiques – eux-mêmes divers – constituent une des formes d'expression. Comment croire que des jeunes maintenus jusqu'à 18 ans en "état d'apesanteur convictionnelle" deviendraient du jour au lendemain des citoyens aguerris au débat d'idées sans en avoir préalablement fait l'apprentissage?

Dans l'enseignement catholique, notre projet est de proposer à chaque jeune qui a fait le choix d'une de nos écoles un chemin d'humanité dont le balisage lui sera explicité. À charge pour lui de le suivre, de l'aménager ou d'en choisir un autre différent. Habiter une histoire ne signifie pas y être accroché de manière figée, mais bien être capable de faire évoluer cet héritage pour qu'il réponde de manière pertinente aux exigences et aux aspirations de notre temps.

Avec le Comité des secrétaires généraux et le personnel du SeGEC, je souhaite à chacune et à chacun de vivre l'année 2010 avec conviction, alliant fidélité à notre projet commun et imagination dans la manière de le mettre en œuvre. Heureuse année à tous! ■

ÉTIENNE MICHEL
DIRECTEUR GÉNÉRAL DU SEGEC
30 NOVEMBRE 2009

